

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un engagement clair en faveur de la neutralité suisse accompagné d'un manifeste électoral des Suisses-ses de l'étranger 2023

Berne, le 5 novembre 2022 – Lors de sa séance en ligne du 5 novembre 2022, le Conseil des Suisses de l'étranger s'est clairement prononcé en faveur d'une gestion responsable de la neutralité suisse et a formulé des exigences adressées au Conseil fédéral en matière de politique de neutralité. En outre, le « Parlement de la Cinquième Suisse » a adopté un projet de manifeste électoral 2023 en sept points. Ce manifeste s'adresse aux partis et aux actrices et acteurs politiques en Suisse.

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), organe suprême de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) **SwissCommunity** et donc « Parlement de la Cinquième Suisse », a tenu sa séance d'automne en ligne le 5 novembre. Les échanges entre les 84 délégué·e·s ont été dirigés par le président de l'OSE **Filippo Lombardi** et la directrice de l'OSE **Ariane Rustichelli**.

Résolution pour une « stricte » neutralité

Le premier point fort de la séance du CSE a été la prise de position de l'Organisation des Suisses de l'étranger sur la question de la neutralité de la Suisse. Concrètement, il s'agissait de prendre position sur la résolution du délégué du CSE **John McGough** de Hongrie.

Extrait du texte de la résolution : « Au vu de l'évolution inquiétante de la situation politique mondiale, l'OSE exige du Parlement et du Conseil fédéral une politique de neutralité crédible ainsi que le respect inconditionnel du droit de la neutralité. » Selon McGough, « par le passé, les Suisses-ses de l'étranger ont pu se rendre dans leur pays de résidence et en Suisse (...) la plupart du temps sans être inquiétés politiquement ». La raison en était une « neutralité crédible et reconnue de tous ». « Du point de vue des Suisses-ses de l'étranger, la neutralité suisse est aujourd'hui encore une priorité absolue », explique McGough. Le Conseil fédéral doit donc être « strictement neutre ».

Contre-projet pour une « politique étrangère cohérente »

Le CSE n'a finalement pas approuvé le texte de la résolution de McGough, mais le contre-projet du Comité de l'OSE. Celui-ci s'est montré extrêmement préoccupé par la situation politique mondiale et la guerre d'agression en Ukraine, qui remettent en question « les valeurs de la démocratie et de l'État de droit ». On attend de la Suisse officielle une « politique étrangère cohérente, intégrant notamment la promotion de la paix et du dialogue international, la poursuite de la politique de neutralité, l'engagement pour la défense de nos valeurs démocratiques et le soutien aux actions humanitaires en faveur des populations touchées par les conflits ».

« Pour les Suisses-ses de l'étranger, la liberté de résidence et de mouvement est essentielle, même en période de conflit. » Le Conseil fédéral et le Parlement doivent donc « veiller en tout temps à s'engager pour que cette liberté de mouvement des personnes soit assurée », selon le texte du contre-projet à la résolution. Une nette majorité des délégués a accepté le contre-projet du comité de l'OSE.

Table ronde avec des parlementaires

Le vote est intervenu au terme d'une introduction sur le thème par le Pr. De. **Sacha Zala**, directeur du Centre de recherche Documents Diplomatiques Suisses (Dodis), et d'une table-ronde politique réunissant : **Christina Bachmann-Roth** (présidente des Femmes du Centre Suisse), **Martina Bircher** (UDC/ZH), **Roland Fischer** (PVL/LU), **Carlo Sommaruga** (PS/GE), **Nicolas Walder** (Verts/GE) et **Laurent Wehrli** (PLR/VD).

Cinq exigences à l'égard du Conseil fédéral

Par sa décision, le Conseil des Suisses de l'étranger se prononce clairement « pour la promotion de la paix, de la neutralité, des valeurs démocratiques et de l'aide humanitaire ». Concrètement, par sa décision, le CSE demande au Conseil fédéral de poursuivre les points suivants :



- la promotion de la paix et du dialogue international ;
- une politique de stricte neutralité militaire;
- la défense de nos valeurs démocratiques en concertation avec les États qui partagent ces valeurs et qui sont nos principaux partenaires commerciaux ;
- l'aide humanitaire, notamment en soutenant le CICR et l'ONU dans l'aide aux victimes de conflits armés ;
- l'accueil des personnes fuyant les zones de conflit.

Manifeste électoral 2023 avec un programme en sept points

Le deuxième point fort de la séance a été l'adoption d'un projet de manifeste de l'Organisation des Suisses de l'étranger pour l'année électorale 2023. Le manifeste électoral comprend sept points et constitue en premier lieu un appel aux partis et aux actrices et acteurs politiques en Suisse. Il demande de :

1. promouvoir et assurer l'exercice des droits politiques à l'étranger ;
2. favoriser le développement de la cyberadministration ;
3. assurer le maintien de la libre circulation des personnes ;
4. lever les obstacles à la mobilité liés aux assurances sociales ;
5. garantir le maintien d'un réseau consulaire répondant aux besoins des Suisses·ses de l'étranger ;
6. garantir le développement d'une information de qualité et indépendante à destination de la Cinquième Suisse ;
7. assurer les ressources financières nécessaires au maintien de l'offre actuelle.

Parmi les 84 délégués présents ayant le droit de vote, 77 délégués ont approuvé le projet de manifeste électoral 2023, avec 5 voix contre et 2 abstentions.

Le 16 mars 2023, l'OSE présentera le manifeste aux représentant·es du Parlement et des partis ; le 18 mars 2023, le texte final du manifeste sera adopté lors de la réunion de printemps 2023 du CSE.

Renseignements :

Filippo Lombardi, président de l'OSE : lombardi@swisscommunity.org, +41 79 620 64 65

Contact service de presse :

Anna Wegelin, communication [@swisscommunity.org](mailto:anna.wegelin@swisscommunity.org), +41 76 588 30 06, +41 31 356 61 17

À propos de nous

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) **SwissCommunity** informe, met en réseau, conseille et représente 800 000 Suisses·ses vivant à l'étranger. Elle édite la « Revue Suisse », magazine indépendant, et organise le Congrès des Suisses de l'étranger. L'OSE organise des camps d'été et d'hiver en Suisse pour les jeunes Suisses·ses de l'étranger âgé·e·s de 15 à 25 ans. Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) est l'organe suprême de l'OSE. Il est reconnu par la Confédération comme la voix officielle des Suisses·ses de l'étranger. *Site web : www.swisscommunity.org*

